



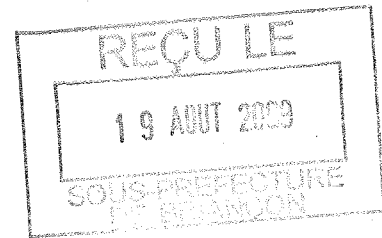
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

6 août 2009

Le 6 août 2009 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 31 juillet 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Guy HERMITTE,

Nombre de conseillers en exercice : 26
Présents : 25
Nombre de pouvoir : 1
Nombre de Votes : 26



M. Alain FARDELLA est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : Présents en qualité d'observateurs : M. Gérard MATHIEU, Président de la délégation spéciale, Mme Hélène GUINARD, Vice-présidente, M. Daniel BIBOUD, Vice-président.

Commune de Cervières : m ; Thierry DUCURTIL - M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ - M. Jean-Louis FAURE

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIEMETTI – M. Edmond CADET (représentant Mme Béatrice KOEKKOEK).

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI.

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – Mme Léa ROUX ;

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL .

AVAIT DONNE POUVOIR : M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N° 2009-101 DU 6 AOÛT 2009

Rapporteur : M. Pierre BOUVIER

OBJET : FINANCES

ZAIC de Briançon – transfert d'actifs

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la délibération n°2008-064 du 28 novembre 2008, par laquelle le Conseil Communautaire approuve l'acquisition des ateliers relais de la Ville de Briançon,

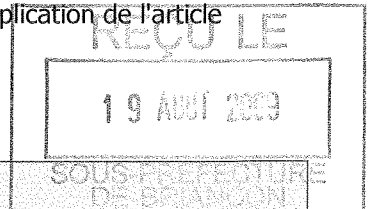
Considérant la nécessité de procéder au transfert de l'emprunt réalisé par la Ville de Briançon aux fins de réalisation de l'ouvrage,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 22 juin 2009,

Vu l'avis favorable des Membres de la Commission FINANCES en date du 30 juin 2009,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,



DÉLIBÈRE

- Approuve le transfert de l'emprunt n°896503016 – crédit agricole, de la Ville de Briançon à la Communauté de Communes du Briançonnais,
- Rappelle que les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Prêt n°896503016 PR / Crédit Agricole	
Date	25/06/2000
Montant	594 551,17 €
Durée	144 mois
Taux	5.55%
Périodicité	annuelle
Montant échéance	69 177.24 €
CRD au 25/06/2009	242 197.28 €
Dernière échéance	25/06/2012
Prochaine échéance	25/06/2009
- Précise qu'il a été tenu compte de ces actifs dans la détermination du prix de cession entériné le 28.11.2008.
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir auprès du Crédit Agricole.

Pour copie conforme

Le Président,

Guy HERMITTE.



Date dépôt S.P. :

18 AOÛT 2009

Date affichage : **19 AOÛT 2009**